

LE CLUB ET SES ATHLETES DE HAUT NIVEAU

OBJECTIF : Le but du club est de placer les athlètes de haut niveau dans des conditions optimales afin qu'ils puissent exprimer leur talent, et ceci sans les assister.

MISE EN OEUVRE :

1. Dialoguer en permanence avec eux pour une meilleure connaissance de leurs droits et de leurs devoirs en évitant toute démagogie en particulier pour ce qui concerne leur participation éventuelle à l'interclubs. Responsabilisation du club, de l'entraîneur et de l'athlète autour du projet d'épanouissement de l'athlète et du club dans le respect d'une charte.
2. Les placer dans des conditions d'entraînement les meilleures, tant sur le plan matériel qu'humain
 - Conditions d'entraînement les meilleures
 - Entraîneur compétent
 - Stade et salle de musculation de qualité
 - Matériel adapté à leur pratique
 - Médecin
 - kiné
 - conditions environnementales
 - psychologiques, climat de confiance
 - hébergement
 - plan de carrière, accompagnement socioprofessionnel
 - déplacements en meetings
 - Aide personnalisée et/ou aides collectivités territoriales ou locales

REFERENCES :

Convention avec la DTN ou avec la Ligue Nationale d'Athlétisme
Contrat partenaires
Contrat droit d'image